

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE



Morlaix : 02 98 63 50 50

morlaix@objectifpermis.fr

Landi : 02 98 19 46 16

landi@objectifpermis.fr

St Pol : 02 98 78 38 58

Plouigneau : 02 98 67 70 14

Guiclan : 02 98 15 24 17

stpol@objectifpermis.fr

Définition

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC tractant une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3 500 kg, lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitué est supérieure à 4250 kg.

La formation

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

THÉMATIQUES

Connaissances générales

- La pluie, la neige, le verglas, le brouillard, le vent, les distances d'arrêt ;
- La conduite en montagne ou zones accidentées ;
- L'hygiène de vie et la conduite ;
- La fatigue ;
- Le chargement ;
- Le stationnement ;

- Le dépassement ;
- Le centre de gravité, la force centrifuge, les stabilisateurs ;
- La vitesse, l'anticipation, les situations d'urgence ;
- Le freinage ;
- Le porte-à-faux, les angles morts ;
- L'assurance ;
- Les passages à niveau, les ponts, les tunnels, les ouvrages d'art, les plantations, l'itinéraire.

Vérifications à effectuer

- Système de direction du véhicule tracteur ;
- Niveau du liquide de frein ;
- Suspension de la remorque ;
- Pneus du véhicule tracteur/ de la remorque ;
- Feux, dispositifs réfléchissants et indicateurs de changement de direction ;
- Rétroviseurs additionnels : état, fixation ;
- Lave-glaces, essuie-glaces ;
- Portes, fenêtres et/ou vantaux (caravane), hayon.

Attelage/déattelage

- Vérifications du système d'attelage : stabilisateurs, plots et prise électrique, état et fixation de la ferrure, graissage de la boule ;
- Positionnement du véhicule tracteur ou de la remorque : verrouillage de la tête d'attelage, mise en place du filin de sécurité et du câble électrique, remontée de la roue jockey, desserrage du frein ;
- Frein, roue jockey, filin, câble électrique, ouverture de la tête d'attelage, séparation du véhicule tracteur et de la remorque (1 mètre minimum).

Formation en circulation

La formation se déroule sur des itinéraires variés.

Le candidat doit notamment :

- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule